



ASH/23-991-37 du 11/12/2023

**RESEAU DE PROFESSEURS-RESSOURCES POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES AVEC DES
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME OU DES TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT -
MODALITES DE FONCTIONNEMENT 2023-2024**

Références : Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance - Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement 2018-2022 - Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement : Autisme, DYS, TDAH, TDI

Destinataires : Directeurs d'écoles - Chefs d'établissements - Enseignants du 1er et 2nd degré - Inspecteurs du 2nd degré et chargés ASH - IA-IPR - IEN-CCPD

Dossier suivi par : Mme MALLURET, conseillère technique de région académique ASH, ce.miraep.ctash@region-academique-paca.fr - Mme ARTHAUD, professeure-ressources pour les troubles du spectre de l'autisme - Tel : 06 14 10 79 85

La stratégie pour l'autisme 2018-2022 a développé un axe important pour l'amélioration de la scolarisation des élèves avec autisme afin de leur garantir un parcours fluide et adapté à leurs besoins dès l'école maternelle jusqu'au lycée.

La nouvelle stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement : Autisme, DYS, TDAH, TDI poursuit cet objectif en inscrivant dans son engagement n° 4, l'adaptation de la scolarisation aux particularités des élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur en déployant des dispositifs adaptés et en élargissant leurs publics et en créant les conditions d'une scolarité sans entrave et soutenante.

Afin de répondre aux besoins d'accompagnement et de formation des professeurs scolarisant des élèves avec autisme et des élèves atteints de troubles du neurodéveloppement, le réseau de professeurs-ressources pour les troubles du spectre de l'autisme (PR TSA) et des professeurs-ressources pour les troubles du neurodéveloppement (PR TND) se verra renforcé.

Ce réseau, créé depuis 2019-2020 et déployé sur tout le territoire de la région académique, compte à ce jour, six professeurs-ressources pour les troubles du spectre de l'autisme et un professeur-ressources pour les troubles du neurodéveloppement en cours de recrutement. Ils ont pour mission de conseiller et d'accompagner les professeurs qui les sollicitent au-delà des accompagnements des conseillers pédagogiques de circonscription ASH et du réseau académique de professeurs-ressources de la MIRAEP. Ils participent à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques (conseils pédagogiques et aides méthodologiques).

De par leur proximité et leur flexibilité, ces professeurs-ressources pour les troubles du spectre de l'autisme ou des troubles du neurodéveloppement assurent leurs missions au sein des écoles et des établissements selon des modalités diverses adaptées au contexte.

Les démarches sont facilitées : tout au long de l'année, il est possible de solliciter le professeur-ressources des troubles du spectre de l'autisme ou le professeur-ressource des troubles du neurodéveloppement du secteur.

Les PR TSA et PR TND selon les secteurs		
PR TND	04	En cours de recrutement
	05	
PR TSA	06	Carine FAYSSAT ressources.ash.autisme@ac-nice.fr
	13 ASH - Marseille	Isabelle THUILLIER ce.miraep.pra3@ac-aix-marseille.fr
	13 ASH - Est	Sylvie VIALLY ce.miraep.pra2@ac-aix-marseille.fr
	13 ASH - Ouest	Marielle ARTHAUD ce.miraep.pra1@ac-aix-marseille.fr
	83	Lucienne TESTANIERE lucienne.testaniere@ac-nice.fr
	84	Grégory KLUGHERTZ prtsa-84@ac-aix-marseille.fr

Toute sollicitation fera l'objet de l'élaboration d'une fiche de demande d'accompagnement selon le modèle ci-joint. Celle-ci sera transmise via Filesender à l'IEN CCPD ou au chef d'établissement qui l'adressera à l'IEN ASH. Celui-ci relaiera la demande aux PR TSA ou PR TND du secteur, afin que l'intervention soit rapidement effectuée auprès des professeurs de l'école ou de l'établissement. Les AESH pourront être associés à cet accompagnement.

Vous trouverez sur le site de la région académique dédié aux élèves à besoins éducatifs particuliers, une plaquette d'information, ainsi qu'une affiche à destination de la salle des professeurs qui précisent les modalités de fonctionnement.

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_59320/fr/accueil

Nous vous remercions de diffuser largement cette information.

Pièce jointe : Fiche de demande d'accompagnement

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE DEMANDE

D'ACCOMPAGNEMENT D'UN PR TSA OU PR TND

(Professeurs ressources des troubles du spectre de l'autisme ou des troubles du neurodéveloppement)
A renvoyer à l'IEN ASH

Demande rédigée par : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Intervention du : PR TSA ou PR TND En date du : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Ecole / Etablissement scolaire	
Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Circonscription : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	IEN : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Tél : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Chef d'établissement : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Mél : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
A propos de l'élève concerné (pas d'identification nominative)	
Classe : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Année de naissance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Enseignant : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
Professeur principal : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
Représentants légaux (pas d'identification nominative)	
Les parents ont-ils été informés de cette sollicitation des PR TSA ou PR TND ? Choisissez un élément.	
Nature des difficultés rencontrées (pas d'identification nominative)	
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
Réussites de l'élève (pas d'identification nominative)	
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
Centres d'intérêts (pas d'identification nominative)	
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	

Profil sensoriel (pas d'identification nominative)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Conditions actuelles de scolarisation (Ne pas mentionner d'informations nominatives relatives à l'élève ou à sa famille)

Dossier MDPH : oui non en cours

ERSEH : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

AESH Nombre d'heures Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mesure éducative (AED-AEMO...)

Type de suivi médical ou paramédical : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Plan d'accompagnement :

Choisissez un élément. Choisissez un élément.

Axes de travail choisis pour le plan d'accompagnement (objectifs/Items)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adaptations et aménagement au sein de la classe

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Premières préconisations apportées au sein de la circonscription ou de l'établissement

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Formulation de la demande (partie réservée aux inspecteurs et chefs d'établissement)

Avis de l'IEN de circonscription :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du chef d'établissement :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Remarques éventuelles : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis de l'IEN ASH : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Remarques éventuelles : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.